



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 18 OCTOBRE 2024

Délibération N°46/2024

Compte-rendu des décisions prises par le Vice-Président En application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles

5.2.2

Rapporteur : Mounir CHAKKAR

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	10
Nombre de pouvoirs	2
Nombre de votants	12

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit octobre à 17h30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 9 octobre 2024, se sont réunis Salle des Commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR.

Etaient présents :

Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Christine PICARD, Valérie VERDIER-DAUTREME, Isabelle ANTORE, Jacques DAUTREME, Nadine LEHOUX, Régine-Françoise MAILLET, Nadine TOUTAIN, Philippe VISERY.

Etaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET (pouvoir à Mounir CHAKKAR), Carine GENTIL, Josette MARTIN, Caroline VABRE (pouvoir à Silvia COUSIN), Sophie WILLEMIN, Nadine CHOLIN, Marie-Christine RUTKOWSKI.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

Selon l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, et par délibération n°196/2020 du 1^{er} septembre 2020, vous avez délégué au Président, pour la durée du présent mandat, certaines attributions.

A ce titre, je vous rends compte des décisions prises dans le cadre de ces délégations :

DECISIONS		
N° ORDRE	DATE	LIBELLE
DEC08/2024	16/07/2024	Modification acte constitutif d'une régie de recettes et d'avances - Service Finances CCAS
DEC09/2024	26/07/2024	Les Pies menteurs - Pièce de théâtre - Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes - Service Action sociale
DEC10/2024	06/08/2024	Modification acte constitutif d'une régie de recettes et d'avances - Epicerie sociale
DEC11/2024	06/08/2024	Modification acte constitutif d'une régie de recettes et d'avances - Secours d'urgence

DEC12/2024	06/08/2024	Modification acte constitutif d'une régie de recettes et d'avances - Résidence Autonomie la Vaumonnaie
DEC13/2024	06/08/2024	Acte de suppression de la régie d'avances - Sorties personnes âgées
DEC14/2024	06/08/2024	Acte de suppression de la régie de recettes - Foyer restaurant
DEC15/2024	06/08/2024	Acte de suppression de la régie de recettes - Sorties personnes âgées
DEC16/2024	06/08/2024	Acte constitutif d'une régie de recettes et d'avances - Animation seniors

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé de Mounir CHAKKAR

Prend acte du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Vice-Président,

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécurse citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour le Président, par délégation de signature
Le Vice-Président
du Centre Communal d'Action Sociale



Mounir CHAKKAR

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux
Et publication sur le site Internet de la Ville de Dreux le 23/10/2024

Accusé de réception en préfecture
028-262800584-20241018-46-2024-DE
Date de télétransmission : 23/10/2024
Date de réception préfecture : 23/10/2024